



Meyssac

DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 14 du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 14

Membres votants : 15 (1 pouvoir)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, Isabelle VIRONDEAU Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir S. Ciscard)

Secrétaire de séance : Isabelle VIRONDEAU

Date de convocation : 9 décembre 2022

DELIBERATION N° 2022. 63 décision modificative n° 3 budget général

Monsieur le maire informe l'assemblée de l'insuffisance de prévision budgétaire permettant de s'acquitter de la contribution au FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales 2022. Le conseil municipal, décide à l'unanimité de procéder à l'ouverture de crédits qui suit :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Fonds de péréquation des ressource				739223		136,00
Fonctionnement dépenses						136,00
	Solde		136,00			
Impôts directs locaux				73111		136,00
Fonctionnement recettes						136,00
	Solde		136,00			

Pour extrait conforme,

Christophe CARON



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0